



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions

- TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Title - Sujet EC IT Professional Services - TBIPS	
Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amendment No. - N° modif. 014
Client Reference No. - N° de référence du client 05005-150334	Date 2016-06-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-634-30180	
File No. - N° de dossier 634el.05005-150334	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-07-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Durigan, Angela	
Buyer Id - Id de l'acheteur 634el	
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4990 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

Amd. No. - N° de la modif.
014
File No. - N° du dossier
634el05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634el
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 014 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires et modifier la DP.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 83:

Référence Q&R 71 - **Question 71:** Pour tous les volets de travail, l'exigence O1 exige que « *les jours facturables doivent être survenus dans les cinq années précédant la date de clôture des soumissions.* » Nous avons compilé nos données avant le plus récent report de la date de clôture. Veuillez confirmer que la période de cinq ans du 9 juin 2011 au 8 juin 2016 est acceptable pour satisfaire à l'exigence O1.

Answer 71: Non. L'exigence selon laquelle « les jours facturables doivent être survenus dans les cinq années précédant la date de clôture des soumissions » demeure inchangée. La date de clôture des soumissions est le 22 juin 2016.

La réponse à la question et à la réponse n° 71, mentionnée ci-dessus, change complètement le fondement des jours facturables sur lesquels repose notre proposition, et a une incidence importante sur les références de l'organisation à l'appui qui ont été rédigées (la rédaction des nombreuses références a exigé plusieurs jours de travail). Nous avons répondu à plusieurs demandes de propositions (DP) qui reposaient entièrement sur les jours facturables et les références de contrat (plutôt que sur des réponses reposant sur les ressources). Dans tous les cas, la date de clôture a été modifiée à plusieurs reprises, et à la suite de sa précision dans le cadre du processus de questions et réponses, la date à partir de laquelle on pouvait commencer à compter les jours facturables était la date de clôture originale de la DP. En ce qui a trait à la demande de soumissions d'Élections Canada, si la date de clôture originale (31 mai 2016) pour les références n'est pas respectée, le comptage à partir de la date de clôture du 22 juin 2016 ne permettra pas aux soumissionnaires de tenir compte de l'ensemble de la période de facturation de cinq ans (nous ne pouvons utiliser aucun jour facturable en juin 2016, car ces jours ne peuvent pas être facturés après le 30 juin, alors que les soumissions doivent être présentées le 22 juin). En outre, nous devons maintenant recommencer à structurer notre soumission (calcul des jours facturables, remaniement et rédaction de nouvelles références de contrat, assurance qualité, etc.).

Dans le cas de toutes les soumissions que nous avons présentées au gouvernement du Canada (GC) jusqu'ici, la date de clôture originale a été respectée pour les raisons/conséquences décrites ci-dessus. Il est étrange que le GC décide de modifier complètement les règles de la présente DP à une date aussi tardive. Par conséquent, nous demandons respectueusement que les jours facturables puissent être comptés à partir du 1^{er} juin 2011 (période de facturation du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2016), compte tenu de la date de clôture originale du 31 mai 2016. Autrement, nous devrons recommencer à zéro la rédaction de notre soumission, et en toute équité, cela exigera une prorogation de la date de clôture d'au moins trois semaines. Veuillez confirmer.

Réponse 83:

La période de cinq ans avant la date de clôture des soumissions est modifiée comme suit : « Les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans. »

Question 84:

Conformément à l'exigence liée aux critères O2 et C2, les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont fourni une équipe de ressources pendant une période de six mois – les soumissionnaires n'ont pas à fournir de justification (de 60 %). L'exigence, telle que rédigée à l'heure actuelle, ne vise pas la démonstration des travaux réalisés par les ressources, mais la démonstration de la capacité du soumissionnaire à déployer une équipe de ressources : « *À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu*

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. 014	Buyer ID - Id de l'acheteur 634el
Client Ref. No. - N° de réf. du client 05005-150334	File No. - N° du dossier 634el05005-150334	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

desquels le soumissionnaire devait fournir des services professionnels en matière de TI. » En outre, le « FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE DE CLIENT POUR LE CRITÈRE O2 » ne permet pas au soumissionnaire de décrire pleinement la justification.

Le fait de demander aux soumissionnaires de décrire la justification liée à cette exigence n'est pas conforme à l'exigence ni aux soumissions antérieures de cette nature.

Nous demandons que les questions, l'exigence et la réponse de précision fassent l'objet d'un examen et que l'État confirme que la justification n'est pas requise pour les critères O2 et C2.

Réponse 84:

L'exigence et la réponse de précision demeurent inchangées. La justification est requise, comme il est décrit à la réponse n° 72.

Question 85:

Compte tenu de la précision figurant au point 67b), l'État pourrait-il indiquer la manière dont un soumissionnaire sera noté si, par exemple, il satisfait aux exigences figurant au critère O2 :

EXEMPLE:

- i) le contrat pour services professionnels de sécurité de la TI doit avoir une valeur totale minimale (taxes en vigueur incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; – **satisfait**.
- ii) le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq dernières années ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture des soumissions; – **satisfait**.
- iii) le contrat doit prévoir la fourniture d'une équipe de trois membres ou plus de la catégorie de ressources indiquée au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. – **satisfait** (À notre avis, cette exigence est respectée si on ajoute la liste des ressources, le titre et la date du contrat dans la case de réponse figurant à côté de l'énoncé suivant : « *Liste des catégories de ressources [au moins trois] indiquées dans le critère O1 qui faisaient partie du projet en même temps et pendant au moins six mois* »)

Mais on juge que la justification de l'une des catégories n'a pas atteint le seuil de 60 %?

Comment traitera-t-on la notation du critère O2 figurant dans le scénario ci-dessus si l'une des références supplémentaires est utilisée pour démontrer : « *Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat au-delà des trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.* »

Réponse 85:

Si la justification n'atteint pas le seuil de 60 %, le critère n'est pas satisfait.

Si le soumissionnaire ne satisfait pas aux critères obligatoires, sa soumission ne sera pas évaluée par la suite en fonction des critères cotés.

Question 86:

Pour les raisons suivantes, nous demandons que le présent marché fasse l'objet d'une prolongation d'au moins un mois :

- 1) Un nombre important de réponses conflictuelles ont été fournies aux soumissionnaires dans le cadre du processus de question et réponses, et des précisions sont encore requises.
- 2) Quoique de nombreux soumissionnaires aient demandé à plusieurs reprises des modèles communs, ces modèles ne leur ont pas été fournis. En conséquence, l'État pourrait recevoir des réponses différentes, ce qui l'empêchera peut-être d'évaluer les réponses de manière équitable et cohérente.

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. 014	Buyer ID - Id de l'acheteur 634el
Client Ref. No. - N° de réf. du client 05005-150334	File No. - N° du dossier 634el05005-150334	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Nous demandons respectueusement à l'État de modifier les exigences et les modèles figurant dans la DP pour y indiquer clairement ce que les soumissionnaires doivent fournir, afin de leur permettre de présenter à l'État des réponses claires et conformes pour les critères O2 et C2.

Réponse 86:

La date de clôture de la demande de soumissions est prolongée jusqu'au 5 juillet 2016. La pièce jointe 2, CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS et la pièce jointe 2.1, Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire de la DP sont modifiées afin d'y ajouter les clarifications demandées. Voir la modification de la DP ci-dessous. L'utilisation de la version modifier des modèles de réponse du soumissionnaire est à la discrétion du soumissionnaire. Cependant, les soumissionnaires doivent s'assurer qu'ils justifient la conformité peu importe la versions des modèles de réponse qu'ils choisissent d'utiliser.

MODIFICATIONS À LA DP

1. À la page 1 de la demande de propositions:

SUPPRIMER: L'invitation prend fin à 02:00 PM le 2016-06-27

INSERER: L'invitation prend fin à 02:00PM le 2016-07-05

2. À la partie 2 - At Part 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES, Article 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission, (a):

SUPPRIMER:

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au plus tard 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

INSERER:

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au plus tard 12 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

3. À la Pièce jointe 2, CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS, O1, 2) pour chaque volet de travail:

SUPPRIMER:

les jours facturables doivent être survenus dans les cinq années précédant la date de clôture des soumissions;

INSERER:

les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;

4. À la Pièce jointe 2, CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS, O2, ii) pour chaque volet de travail:

SUPPRIMER:

le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq dernières années ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture des soumissions;

INSERER:

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. 014	Buyer ID - Id de l'acheteur 634el
Client Ref. No. - N° de réf. du client 05005-150334	File No. - N° du dossier 634el05005-150334	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;

5. À la Pièce jointe 2, CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS, C2, ii) pour chaque volet de travail:

SUPPRIMER:

le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq dernières années ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture des soumissions*

INSERER:

le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;*

6. À la Pièce jointe 2.1, Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire, Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1) pour chaque volet de travail:

Ajouter:

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

7. À la Pièce jointe 2, CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS:

SUPPRIMER: Dans son intégralité.

INSERER: La pièce jointe 2, CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS ci jointe.

8. À la Pièce jointe 2.1, Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire:

SUPPRIMER: Dans son intégralité.

INSERER: La pièce jointe 2.1, Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire ci-jointe.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

PIÈCE JOINTE 2 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

Remarque : En ce qui a trait à tous les critères d'évaluation obligatoires et cotés, pour chacun des volets de travail, le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y.

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 1 – Services à l'entreprise

Tableau 1 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 1 – Services à l'entreprise

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non insérée dans l'espace prévu)
O1	Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.	<p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">1) les jours facturables doivent concerner la prestation de services professionnels en T1;2) les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prolongation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;3) les jours facturables doivent avoir été fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;4) Le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.1 du Volet de travail 1 – Services à l'entreprise. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.

Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables
Testeur	1 070
Analyste des activités	2 200
Rédacteur technique	1 375

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

		<table border="1"><tr><td>Analyste des systèmes opérationnels</td><td>1 250</td></tr><tr><td>Ordonnanceur de projet</td><td>750</td></tr><tr><td>Spécialiste ou analyste en AQ</td><td>750</td></tr><tr><td>Coordonnateur de projet</td><td>1 025</td></tr><tr><td>Gestionnaire de projet</td><td>1 400</td></tr></table>	Analyste des systèmes opérationnels	1 250	Ordonnanceur de projet	750	Spécialiste ou analyste en AQ	750	Coordonnateur de projet	1 025	Gestionnaire de projet	1 400	
Analyste des systèmes opérationnels	1 250												
Ordonnanceur de projet	750												
Spécialiste ou analyste en AQ	750												
Coordonnateur de projet	1 025												
Gestionnaire de projet	1 400												
O2	Expérience de l'organisation (références de contrats)	<p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services professionnels en TI.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">i) le contrat pour la prestation de services professionnels en TI doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire;ii) le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;iii) le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.											

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

Critères d'évaluation cotés : Exemple

Tableau 2 : Exemple de scénario d'évaluation (C1) s'appliquant à tous les volets de travail

Catégorie de ressources	Scénario d'évaluation			
	(A)	(B)	(C)	(D)
	Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum) $(D)=(C)-(B)$ $(D)=(C)/(B)*100$
Testeur	3 000	1 260	1 740	100
Développeur Web	4 000	1 500	2 500	100
Programmeur-analyste	3 500	2 000	1 500	75
Analyste de systèmes	2 500	1 000	1 500	100
Architecte technique	1 500	500	1 000	100
Architecte de technologie	1 500	500	1 000	100
Administrateur de système	2 300	1 000	1 300	100
Architecte d'applications et de logiciels	1 400	525	875	100
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 800 * 100 = note sur 100				775 sur 800
				96,875 sur 100

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
634e0105005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634e1
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 1 – Services à l'entreprise

Tableau 3 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 1 – Services à l'entreprise

Ident.	Dénomination sociale :	Critères cotés :		Expérience démontre :		Max # Points 100
		(A)	(B)	(C)	(D)	
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous. Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2 ci-dessus.					
Scénario d'évaluation						
		Jours facturables		Jours facturables		
Catégorie de ressources		(A)	(B)	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire (C)=(A)-(B)	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum) (D)=(C)/(B)*100
Testeur				1 070		
Analyste des activités				2 200		
Rédacteur technique				1 375		
Analyste des systèmes opérationnels				1 250		
Ordonnanceur de projet				750		
Spécialiste ou analyse en AQ				750		
Coordonnateur de projet				1 025		<<insérer la note>> sur 800
Gestionnaire de projet				1 400		<<insérer la note>> sur 100
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 800 * 100 = note sur 100						
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : « <i>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services professionnels en Tl.</i>	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points				60

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur
05005-150334/A 634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
05005-150334 634ei/05005-150334

	Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services professionnels en T/ doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories de ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. » 	
	* L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté. Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois références requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points. Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des huit catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.	TOTAL (note de passage minimale) 160 (112)

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634eI

Buyer ID - Id de l'acheteur
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 2 – Services d'applications Web

Tableau 4 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 2 – Services d'applications Web

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)																		
01	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">les jours facturables doivent concerner la prestation de services d'applications Web;les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;les jours facturables doivent avoir été fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.2 du Volet de travail 2 – Services d'applications Web. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.																			
02	Expérience de l'organisation (références de contrats)	<table border="1"><thead><tr><th>Catégorie de ressources</th><th>Nombre minimal de jours facturables</th></tr></thead><tbody><tr><td>Testeur</td><td>1 510</td></tr><tr><td>Développeur Web</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Programmeur-analyste – .NET</td><td>2 500</td></tr><tr><td>Analyste de systèmes</td><td>1 200</td></tr><tr><td>Architecte technique</td><td>500</td></tr><tr><td>Architecte de technologie</td><td>500</td></tr><tr><td>Administrateur de système</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Architecte d'applications et de logiciels</td><td>1 650</td></tr></tbody></table>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	Testeur	1 510	Développeur Web	1 000	Programmeur-analyste – .NET	2 500	Analyste de systèmes	1 200	Architecte technique	500	Architecte de technologie	500	Administrateur de système	1 000	Architecte d'applications et de logiciels	1 650
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables																			
Testeur	1 510																			
Développeur Web	1 000																			
Programmeur-analyste – .NET	2 500																			
Analyste de systèmes	1 200																			
Architecte technique	500																			
Architecte de technologie	500																			
Administrateur de système	1 000																			
Architecte d'applications et de logiciels	1 650																			

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
---	---	---

<p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services d'applications Web.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services d'applications Web doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories de ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 2 – Services d'applications Web

Tableau 5 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 2 – Services d'applications Web

Ident.	Dénomination sociale :	Critères cotés			Expérience démontrée	Nombre maximal de points
		(A)	(B)	(C)		
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous. Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2 ci-dessus.					100
Scénario d'évaluation						
		Jours facturables		(D)		
		(A)	(B)	(C)	(D)	
		Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum)	
				(C)=(A)-(B)	(D)=(C)/(B)*100	
Testeur			1 510			
Développeur Web			1 000			
Programmeur-analyste – .NET			2 500			
Analyste de systèmes			1 200			
Architecte technique			500			
Architecte de technologie			500			
Administrateur de système			1 000			
Architecte d'applications et de logiciels			1 650			
				<<insérer la note>> sur 800		
				<<insérer la note>> sur 100		
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 800 * 100 = note sur 100						
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devrait fournir des services d'applications Web.	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points	60			

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e0105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
---	--	---

	<p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. <i>le contrat pour la prestation de services d'applications Web doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire;</i> ii. <i>le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;</i> iii. <i>le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.</i> <p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des huit catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>
--	---	--

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
Buyer ID - Id de l'acheteur
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
634eI05005-150334

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 3 – Services d'applications traditionnelles

Tableau 6 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 3 – Services d'applications traditionnelles

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)														
O1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">1) les jours facturables doivent concerner la prestation de services d'applications traditionnelles;2) les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;3) les jours facturables doivent avoir été fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;4) le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.3 du Volet de travail 3 – Services d'applications traditionnelles. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.															
O2	<p>Expérience de l'organisation (références de contrats)</p> <table border="1"><thead><tr><th>Catégorie de ressources</th><th>Nombre minimal de jours facturables</th></tr></thead><tbody><tr><td>Testeur</td><td>1 980</td></tr><tr><td>Programmeur-analyste – .NET</td><td>2 300</td></tr><tr><td>Programmeur-analyste – Java</td><td>800</td></tr><tr><td>Programmeur-analyste – PL/SQL</td><td>2 200</td></tr><tr><td>Programmeur-analyste – PowerBuilder</td><td>1 800</td></tr><tr><td>Chef de projet</td><td>500</td></tr></tbody></table>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	Testeur	1 980	Programmeur-analyste – .NET	2 300	Programmeur-analyste – Java	800	Programmeur-analyste – PL/SQL	2 200	Programmeur-analyste – PowerBuilder	1 800	Chef de projet	500	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables															
Testeur	1 980															
Programmeur-analyste – .NET	2 300															
Programmeur-analyste – Java	800															
Programmeur-analyste – PL/SQL	2 200															
Programmeur-analyste – PowerBuilder	1 800															
Chef de projet	500															

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

<p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services d'applications traditionnelles.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">i. le contrat pour la prestation de services d'applications traditionnelles doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire;ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe provenant d'au moins trois catégories de ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.
--

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 3 – Services d'applications traditionnelles

Tableau 7 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 3 – Services d'applications traditionnelles

Ident.	Dénomination sociale :	Critères cotés			Expérience démontre	Nombre maximal de points
		(A)	(B)	(C)		
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous. Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2 ci-dessus.					100
Scénario d'évaluation						
Catégorie de ressources	Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	(C)=(A)-(B)	(D)=(C)/(B)*100	Jours facturables	
					(A)	(B)
Testeur		1 980			(D)	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum)
Programmeur-analyste – .NET		2 300				
Programmeur-analyste – Java		800				
Programmeur-analyste – PL/SQL		2 200				
Programmeur-analyste – PowerBuilder		1 800				
Chef de projet		500				
					<insérer la note> sur 600	<insérer la note> sur 100
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 600 * 100 = note sur 100						
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des				4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points	60

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e0105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
	<p>services d'applications traditionnelles.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services d'applications traditionnelles doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories de ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. <p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des six catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634el

Buyer ID - Id de l'acheteur
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634el/05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 4 – Services de TI

Tableau 8 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 4 – Services de TI

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)																
O1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">les jours facturables doivent concerner la prestation de services professionnels en TI;les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;les jours facturables doivent être fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.4 du Volet de travail 4 – Services de TI. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.																	
O2	<p>Catégorie de ressources</p> <table border="1"><thead><tr><th>Catégorie de ressources</th><th>Nombre minimal de jours facturables</th></tr></thead><tbody><tr><td>Programmeur-analyste – SCCM</td><td>1 210</td></tr><tr><td>Analyste des activités</td><td>1 210</td></tr><tr><td>Architecte de technologie – SCCM</td><td>605</td></tr><tr><td>Administrateur de système – SCCM</td><td>605</td></tr><tr><td>Spécialiste du soutien opérationnel</td><td>7 260</td></tr><tr><td>Analyste des systèmes opérationnels</td><td>605</td></tr><tr><td>Spécialiste du service de dépannage</td><td>1 210</td></tr></tbody></table> <p>Expérience de l'organisation (références de contrats)</p>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	Programmeur-analyste – SCCM	1 210	Analyste des activités	1 210	Architecte de technologie – SCCM	605	Administrateur de système – SCCM	605	Spécialiste du soutien opérationnel	7 260	Analyste des systèmes opérationnels	605	Spécialiste du service de dépannage	1 210	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables																	
Programmeur-analyste – SCCM	1 210																	
Analyste des activités	1 210																	
Architecte de technologie – SCCM	605																	
Administrateur de système – SCCM	605																	
Spécialiste du soutien opérationnel	7 260																	
Analyste des systèmes opérationnels	605																	
Spécialiste du service de dépannage	1 210																	

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur 634eI
Client Ref. No. - N° de réf. du client 05005-150334	File No. - N° du dossier 634eI05005-150334	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

<p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services professionnels en TI.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services professionnels en TI doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.
--

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634ei

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 4 – Services de TI

Tableau 9 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 4 – Services de TI

Ident.	Dénomination sociale : Critères cotés	Expérience démontre			Nombre maximal de points 100
		(A)	(B)	(C)	
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous. Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2 ci-dessus.				
		Scénario d'évaluation			
		(A)	(B)	(C)	(D)
		Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire (C)=(A)-(B)	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum) (D)=(C)/(B)*100
Catégorie de ressources					
Programmeur-analyste – SCCM			1 210		
Analyste des activités			1 210		
Architecte de technologie – SCCM			605		
Administrateur de système – SCCM			605		
Spécialiste du soutien opérationnel			7 260		
Analyste des systèmes opérationnels			605		<<Insérer la note>> sur 700
Spécialiste du service de dépannage			1 210		<<Insérer la note>> sur 100
		Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 700 * 100 = note sur 100			
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale des trois références de contrats au critère O2 : *À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devrait fournir des services professionnels en TI.	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points	60		

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e0105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
	<p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services professionnels en T/ doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. <p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des sept catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634el05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634el

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 5 – Services de sécurité de la TI

Tableau 10 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 5 – Services de sécurité de la TI

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)																
01	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">les jours facturables doivent concerner la prestation de services de sécurité de la TI;les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;les jours facturables doivent être fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.5 du Volet de travail 5 – Services de sécurité de la TI. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.																	
02	<p>Catégorie de ressources</p> <table border="1"><thead><tr><th>Catégorie de ressources</th><th>Nombre minimal de jours facturables</th></tr></thead><tbody><tr><td>Spécialiste en analyses de vulnérabilité de la sécurité de la TI</td><td>300</td></tr><tr><td>Spécialiste en gestion des incidents</td><td>605</td></tr><tr><td>Spécialiste en informatique judiciaire</td><td>605</td></tr><tr><td>Ingénieur en sécurité de la TI</td><td>300</td></tr><tr><td>Spécialiste en conception de la sécurité de la TI</td><td>605</td></tr><tr><td>Spécialiste de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée</td><td>450</td></tr><tr><td>Analyste de la C et de l'EMR en sécurité de la TI</td><td>450</td></tr></tbody></table> <p>Expérience de l'organisation (références de contrats)</p>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	Spécialiste en analyses de vulnérabilité de la sécurité de la TI	300	Spécialiste en gestion des incidents	605	Spécialiste en informatique judiciaire	605	Ingénieur en sécurité de la TI	300	Spécialiste en conception de la sécurité de la TI	605	Spécialiste de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée	450	Analyste de la C et de l'EMR en sécurité de la TI	450	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables																	
Spécialiste en analyses de vulnérabilité de la sécurité de la TI	300																	
Spécialiste en gestion des incidents	605																	
Spécialiste en informatique judiciaire	605																	
Ingénieur en sécurité de la TI	300																	
Spécialiste en conception de la sécurité de la TI	605																	
Spécialiste de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée	450																	
Analyste de la C et de l'EMR en sécurité de la TI	450																	

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e1 634e105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
---	--	---

<p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services de sécurité de la TI.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services de sécurité de la TI doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories de ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 5 – Services de sécurité de la TI

Tableau 11 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 5 – Services de sécurité de la TI

Ident.	Dénomination sociale : Critères cotés	Expérience démontrée				Nombre maximal de points 100
		(A)	(B)	(C)	(D)	
Catégorie de ressources	Scénario d'évaluation	Jours facturables				Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum) (D)=(C)/(B)*100
		(A)	(B)	(C)	(D)	
		Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire	(D)=(C)/(B)*100	
		Spécialiste en analyses de vulnérabilité de la sécurité de la TI	300			
		Spécialiste en gestion des incidents	605			
		Spécialiste en informatique judiciaire	605			
		Ingénieur en sécurité de la TI	300			
		Spécialiste en conception de la sécurité de la TI	605			
		Spécialiste de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée	450			
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 700 * 100 = note sur 100		<<insérer la note>> sur 700		<<insérer la note>> sur 100		60
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services de sécurité de la TI.	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points				

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e0105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
	<p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services de sécurité de la TI doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. <p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des sept catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634el

Buyer ID - Id de l'acheteur
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634el/05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 6 – Services d'architecture

Tableau 12 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 6 – Services d'architecture

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)
O1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">les jours facturables doivent concerner la prestation de services d'architecture;les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;les jours facturables doivent être fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Enoncé des travaux présenté à la section 3.2.6 du Volet de travail 6 – Services d'architecture. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.	
O2	<p>Expérience de l'organisation (références de contrats)</p> <p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services d'architecture.</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e015005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
---	---	---

Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :
i. le contrat pour la prestation de services d'architecture doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire;
ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;
iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe provenant de trois catégories de ressources ou plus indiquée au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 6 – Services d'architecture

Tableau 13 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 6 – Services d'architecture

Ident.	Dénomination sociale :	Critères cotés		Expérience démontrée	Nombre maximal de points
		(A)	(B)		
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous.				100
<p>Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2, ci-dessus.</p>					
Scénario d'évaluation					
Jours facturables					
		(A)	(B)	(C)	(D)
Catégorie de ressources		Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum)
Architecte technique				(C)=(A)-(B)	(D)=(C)/(B)*100
Architecte de technologie					
Architecte en GI					
Spécialiste en gestion des risques					
Architecte d'entreprise					
Architecte d'applications et de logiciels					
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 600 * 100 = note sur 100					
<<insérer la note>> sur 600					
<<insérer la note>> sur 100					
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : « À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points			60

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
Buyer ID - Id de l'acheteur
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
634el05005-150334

	<p><i>de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services d'architecture.</i></p> <p><i>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</i></p> <p>i. <i>le contrat pour la prestation de services d'architecture doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire;</i></p> <p>ii. <i>le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;</i></p> <p>iii. <i>le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins trois catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. »</i></p>	
	<p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des six catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634el

Buyer ID - Id de l'acheteur
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634el/05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 7 – Services d'opérations informatiques

Tableau 14 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 7 – Services d'opérations informatiques

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)										
O1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">les jours facturables doivent concerner la prestation de services professionnels en TI;les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;les jours facturables doivent être fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.7 du Volet de travail 7 – Services d'opérations informatiques. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.											
O2	<p>Expérience de l'organisation (références de contrats)</p> <table border="1"><thead><tr><th>Catégorie de ressources</th><th>Nombre minimal de jours facturables</th></tr></thead><tbody><tr><td>Administrateur de système – Windows</td><td>2 420</td></tr><tr><td>Administrateur de système – Linux/administrateur stockage</td><td>1 210</td></tr><tr><td>Administrateur de système – Pare-feu</td><td>605</td></tr><tr><td>Analyste de réseau</td><td>1 210</td></tr></tbody></table>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	Administrateur de système – Windows	2 420	Administrateur de système – Linux/administrateur stockage	1 210	Administrateur de système – Pare-feu	605	Analyste de réseau	1 210	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables											
Administrateur de système – Windows	2 420											
Administrateur de système – Linux/administrateur stockage	1 210											
Administrateur de système – Pare-feu	605											
Analyste de réseau	1 210											

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e1 634e105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
<p>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services professionnels en TI.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services professionnels en TI doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins deux catégories de ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. 		

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634ei

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

VME
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 7 – Services d'opérations informatiques

Tableau 15 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 7 – Services d'opérations informatiques

Ident.	Dénomination sociale :	Critères cotés			Expérience démontrée	Nombre maximal de points
		(A)	(B)	(C)		
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous.					100
<p>Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2 ci-dessus.</p>						
Scénario d'évaluation						
Jours facturables						
		(A)	(B)	(C)	(D)	
Catégorie de ressources		Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum)	
Administrateur de système – Windows				(C)=(A)-(B)	(D)=(C)/(B)*100	
Administrateur de système – Linux/Administrateur stockage			2 420			
Administrateur de système – Pare-feu			1 210			
Analyste de réseau			605			
			1 210			
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 400 * 100 = note sur 100						<<insérer la note>> sur 400
						<<insérer la note>> sur 100
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : « A l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services professionnels en Tl.	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points				60

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e0105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
	<p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services professionnels en T/ doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière; iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins deux catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. » <p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des quatre catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires : Volet de travail 8 – Services de bases de données

Tableau 16 : Critères obligatoires pour l'organisation – Volet de travail 8 – Services de bases de données

Ident.	Critères obligatoires	Exigence démontrée et renvoi à la page dans la proposition technique du soumissionnaire (si non inséré dans l'espace prévu)										
01	<p>Le soumissionnaire doit démontrer des jours d'expérience facturables pour TOUTES les catégories de ressources, selon le nombre minimal de jours facturables indiqué dans le tableau ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none">1) les jours facturables doivent concerner la prestation de services de bases de données;2) les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans;3) les jours facturables doivent être fournis pour un maximum de huit références de contrats par catégorie de ressources;4) le travail facturé dans la catégorie de ressources doit compter 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux présenté à la section 3.2.8 du Volet de travail 8 – Services de bases de données. Le soumissionnaire doit remettre le Modèle de réponse – Jours facturables, dûment rempli. Il doit également présenter le Modèle de réponse – Références de l'organisation, en pièce jointe, pour chaque référence de contrat inscrite dans le Modèle de réponse – Jours facturables.											
02	<p>Expérience de l'organisation (références de contrats)</p> <table border="1"><thead><tr><th>Catégorie de ressources</th><th>Nombre minimal de jours facturables</th></tr></thead><tbody><tr><td>Administrateur de bases de données</td><td>1 800</td></tr><tr><td>Analyste de bases de données et administrateur en GI</td><td>600</td></tr><tr><td>Modélisateur de bases de données ou en GI</td><td>1 150</td></tr><tr><td>Architecte d'applications et de logiciels</td><td>600</td></tr></tbody></table>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	Administrateur de bases de données	1 800	Analyste de bases de données et administrateur en GI	600	Modélisateur de bases de données ou en GI	1 150	Architecte d'applications et de logiciels	600	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables											
Administrateur de bases de données	1 800											
Analyste de bases de données et administrateur en GI	600											
Modélisateur de bases de données ou en GI	1 150											
Architecte d'applications et de logiciels	600											

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
Buyer ID - Id de l'acheteur
634eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
634eI05005-150334

À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire **doit** fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire devait fournir des services de bases de données.

Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :

- i. le contrat pour la prestation de services de bases de données doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire;
- ii. **le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;**
- iii. le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins **deux** catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634ei

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei/05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation cotés : Volet de travail 8 – Services de bases de données

Tableau 17 : Critères cotés – Organisation – Volet de travail 8 – Services de bases de données

Ident.	Dénomination sociale :	Critères cotés		Expérience démontrée	Nombre maximal de points
		(A)	(B)		
C1	Le soumissionnaire doit démontrer un nombre de jours d'expérience facturables dépassant le nombre minimal de jours facturables indiqué au critère O1. Veuillez remplir le tableau ci-dessous.				100
<p>Lignes directrices d'évaluation : Le nombre total de jours facturables démontrés par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère. Des points seront accordés au soumissionnaire pour le nombre de jours dépassant le nombre minimal indiqué au critère O1, comme le montre l'exemple de scénario d'évaluation du tableau 2 ci-dessus.</p>					
Scénario d'évaluation					
Jours facturables					
		(A)	(B)	(C)	(D)
Catégorie de ressources		Nombre de jours facturables fournis par le soumissionnaire	Minimum indiqué au critère O1	Dépassement par le soumissionnaire	Augmentation du % du soumissionnaire (100 maximum)
Administrateur de bases de données			1 800		$(D)=(C)-(B)$ $(D)=(C)/(B)*100$
Analyste de bases de données et administrateur en GI			600		
Modélisateur de bases de données ou en GI			1 150		
Architecte d'applications et de logiciels			600		
Note du soumissionnaire = somme de (D) pour tout / 400 * 100 = note sur 100					
<<Insérer la note>> sur 400					
<<Insérer la note>> sur 100					
C2	Le soumissionnaire possède une expérience supérieure à l'exigence minimale de trois références de contrats au critère O2 : « <i>À l'aide du modèle Référence de l'organisation pour le critère O2 en pièce jointe 2.1, le soumissionnaire doit fournir trois références de contrats en vertu desquels le soumissionnaire dévait fournir des</i>	4 références de contrats = 10 points 5 références de contrats = 20 points 6 références de contrats = 30 points 7 références de contrats = 40 points 8 références de contrats ou plus = 50 points			60

Solicitation No. - N° de l'invitation 05005-150334/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier 634e0105005-150334	Buyer ID - Id de l'acheteur 634e1 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
	<p>services de bases de données.</p> <p>Chaque référence de contrat doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le contrat pour la prestation de services de bases de données doit avoir une valeur totale minimale (taxes applicables incluses) de 2 000 000 \$ (en dollars canadiens) pour le soumissionnaire; ii. <i>le contrat doit avoir été réalisé au cours des cinq* années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prolongation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devrait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière;</i> iii. <i>le contrat doit avoir prévu la mise à disposition d'une équipe composée d'au moins deux catégories des ressources indiquées au critère O1, simultanément et pendant au moins six mois. »</i> <p>*L'étendue de l'expérience admissible est passée de 5 à 15 ans pour ce critère coté.</p> <p>Dix (10) points seront accordés au soumissionnaire pour chaque référence de contrat dépassant les trois requises au critère O2, jusqu'à un maximum de 50 points.</p> <p><i>Remarque : Dix (10) points additionnels seront attribués si la démonstration est faite des quatre catégories de ressources comprises dans ce volet de travail, quelle que soit la combinaison de références de contrats fournies.</i></p>	<p>TOTAL (note de passage minimale)</p> <p>160 (112)</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier
05005-150334 634ei05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 2.1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOLET DE TRAVAIL 1 – SERVICES À L'ENTREPRISE

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Testeur font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste des activités font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Rédacteur technique font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste des systèmes opérationnels font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Ordonnanceur de projet font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste ou analyste en assurance de la qualité font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Coordonnateur de projet font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Gestionnaire de projet font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années ayant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Buyer ID
634el

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

VOLET DE TRAVAIL 1 – SERVICES À L’ENTREPRISE
NOMBRE DE JOURS FACTURABLES

CATÉGORIE DE RÉSOURCES	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES					
	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables
Testeur						
Analyste des activités						
Rédacteur technique						
Analyste des systèmes opérationnels						
Ordonnanceur de projet						
Spécialiste ou analyste en assurance de la qualité						
Coordonnateur de projet						
Gestionnaire de projet						

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier
05005-150334 634e05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634e1

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 2.1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOLET DE TRAVAIL 2 – SERVICES D'APPLICATIONS WEB

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références contractuelles suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Testeur font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Développeur Web font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Programmeur-analyste – .NET font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste de systèmes font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte technique font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte de technologie font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Administrateur de système font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte d'applications et de logiciels font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années ayant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

CATÉGORIE DE RESSOURCES

	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre total de jours facturables totales
Testeur												
Développeur Web												
Programmeur-analyste – NET												
Analyste de systèmes												
Architecte technique												
Architecte de technologie												
Administrateur de système												
Architecte d'applications et de logiciels												

VOLET DE TRAVAIL 2 – SERVICES D'APPLICATIONS WEB

NOMBRE DE JOURS FACTURABLES

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

Amd. No. - N° de la modif.
634eI

File No. - N° du dossier
634eI05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634eI

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 2.1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOLET DE TRAVAIL 3 – SERVICES D'APPLICATIONS TRADITIONNELLES

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources identifiée.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Testeur font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Programmeur-analyste – .NET font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Programmeur-analyste – Java font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Programmeur-analyste – PL/SQL font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Programmeur-analyste – PowerBuilder font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Chef de projet font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années ayant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Buyer ID - Id
634el

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634el050005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

SERVICES D'APPLICATIONS TRADITIONNELLES

NOMBRE DE JOURS FACTURABLES

CATÉGORIE DE RESSOURCES	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES					
	Renvoi au nombre de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au nombre de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au nombre de référence du contrat	Nombre de jours facturables
Testeur						
Programmeur-analyste – .NET						
Programmeur-analyste – Java						
Programmeur-analyste – PLSQL						
Programmeur-analyste – PowerBuilder						
Chef de projet						

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A Buyer ID - Id de l'acheteur
634e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier
05005-150334 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
634e1/05005-150334

Pièce jointe 2.1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOLET DE TRAVAIL 4 – PRESTATION DE SERVICES DE TI

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Programmeur-analyste – SCCM font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste des activités font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte de technologie – SCCM font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Administrateur de système – SCCM font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste du soutien opérationnel font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste des systèmes opérationnels font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste du service de dépannage font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

*** les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années ayant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.**

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

VOLLET DE TRAVAIL 4 – PRESTATION DE SERVICES DE TI						
CATÉGORIE DE RESSOURCES	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES					
	Renvoi au número de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au número de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au número de référence du contrat	Nombre de jours facturables
Programmeur-analyste – SCCM						
Analyste des activités						
Architecte de technologie – SCCM						
Administrateur de Système – SCCM						
Spécialiste du soutien opérationnel						
Analyste des systèmes opérationnels						
Spécialiste du service de dépannage						

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier
05005-150334 634e015005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634e1

Pièce jointe 2.1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOLET DE TRAVAIL 5 – SERVICES DE SÉCURITÉ DE LA TI

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste en analyses de vulnérabilité de la sécurité de la TI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste en gestion des incidents font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste en informatique judiciaire font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Ingénieur en sécurité de la TI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste en conception de la sécurité de la TI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de facteurs relatifs à la vie privée font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Analyste de la C et A et de l'EMR en sécurité de la TI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

*** les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années ayant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.**

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Buyer ID
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
634el05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**VOLET DE TRAVAIL 5 – SERVICES DE SÉCURITÉ DE LA TI
NOMBRE DE JOURS FACTURABLES**

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.
05005-150334/A _____

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier
05005-150334 634e05005-150334

Buyer ID - Id de l'acheteur
634e1

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 2.1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOLET DE TRAVAIL 6 – SERVICES D'ARCHITECTURE

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte technique font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte de technologie font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte en GI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Spécialiste en gestion des risques font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte d'entreprise font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte d'applications et de logiciels font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années ayant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
634el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634el05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

CATÉGORIE DE	VOLET DE TRAVAIL 6 – SERVICES D'ARCHITECTURE NOMBRE DE JOURS FACTURABLES
--------------	---

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
634e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client
050005_150321

File No. - N° du dossier
631005005 150331

CCC №/N° CCC - EMS №/N° VME

Pièce jointe 2-1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire
Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOI ET DE TRAVAIL || Z = PRÉSTATION DE SERVICES D'OPÉRATIONS INFORMATIQUES

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux à l'annexe A de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste de réseau font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / / / (ii/mm/aaaa) et avant pris fin à la date suivante : / / / (ii/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Administrateur de système – Windows font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (ii/mm/aaaa) et avant pris fin à la date suivante : / / (ii/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Administrateur de système – Linux/administrateur stockage font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (ii/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (ii/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Administrateur de système – Pare-feu font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

CATÉGORIE DE RESSOURCES	VOLET DE TRAVAIL 7 – PRESTATION DE SERVICES D'OPÉRATIONS INFORMATIQUES					
	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES					
	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables	Renvoi au numéro de référence du contrat	Nombre de jours facturables
Analysis de réseau						
Administrateur de système – Windows						
Administrateur de système – Linux/administrateur stockage						
Administrateur de système – Pare-feu						

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Buyer ID - 1
634e1

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634e05005-150334

CCC No.:N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 2-1

Exigences techniques organisationnelles et modèles de réponse du soumissionnaire
Modèle de réponse – Jours facturables (pour les critères O1 et C1)

VOI ET DE TRAVAIL 8 = SERVICES DE BASES DE DONNÉES

En présentant sa soumission, le soumissionnaire atteste que les jours facturables indiqués ci-dessous sont liés aux références de contrats suivantes pour TOUTES les catégories de ressources énumérées, pour la période de cinq années précisée ci-dessous. Ce faisant, le soumissionnaire atteste également que les travaux facturés pour chaque catégorie de ressources comprennent au moins 60 % des tâches connexes énumérées dans l'Enoncé des travaux à l'annexe de cette invitation à soumissionner pour la catégorie de ressources.

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Administrateur de bases de données font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Analyste de données et administrateur en GI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de Modélisateur de bases de données ou en GI font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : / / (jj/mm/aaaa)

Les jours facturables pour la catégorie de ressources de l'Architecte d'applications et de logiciels font partie d'une période de cinq années ayant débuté à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa) et ayant pris fin à la date suivante : _____ / _____ (jj/mm/aaaa)

* les jours facturables doivent s'inscrire au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans.

CATÉGORIE DE RESSOURCES	VOLET DE TRAVAIL 8 – SERVICES DE BASES DE DONNÉES NOMBRE DE JOURS FACTURABLES					
	Renvoi au número de referência do contrato	Nombre de jours facturables	Renvoi au número de referência do contrato	Nombre de jours facturables	Renvoi au número de referência do contrato	Nombre de jours facturables
Administrateur de bases de données						
Analyste de bases de données et administrateur en GI						
Modéliste de bases de données ou en GI						
Architecte d'applications et de l'orchestration						

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634ei

Buyer ID - Id de l'acheteur
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 2.1

EXIGENCES TECHNIQUES ORGANISATIONNELLES ET MODÈLES DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

MODÈLE DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE – RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE

REPRODUIRE LE FORMULAIRE SUIVANT AU BESOIN

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE DU CLIENT POUR LE CRITÈRE O1 VOLET DE TRAVAIL <insérer le numéro et le nom du volet de travail>	
Coordonnées du client	Nom du soumissionnaire
	Numéro de référence du contrat assigné par le soumissionnaire
	Nom de l'organisation
	Titre du projet
	Nom et titre de la personne-resource du client
	Coordonnées (numéro de téléphone et adresse de courriel)
	Valeur du projet pour le soumissionnaire
	Dates de début et de fin du projet (de mm/aaaa à mm/aaaa) pour le temps consacré au projet par le soumissionnaire
	Description du projet
	Confirmation de la catégorie de ressources
A. Nom de la catégorie de ressources (tel qu'il figure dans le contrat en référence)	
B. Liste des tâches pour la catégorie de ressources indiquée à la section A ci-dessus (O1 – Article 4) (Minimum de 60 %)	
<i>Le soumissionnaire est prié de faire des renvois entre sa réponse aux rangées ou colonnes (A) et (B) et le nombre de tâches de l'Énoncé des travaux à l'annexe A pour le volet de travail et la catégorie de ressources faisant l'objet de l'évaluation.</i>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
05005-150334/A

Amd. No. - N° de la modif.
634ei

Client Ref. No. - N° de réf. du client
05005-150334

File No. - N° du dossier
634ei05005-150334

REPRODUIRE LE FORMULAIRE SUIVANT AU BESOIN

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE DU CLIENT POUR LE CRITÈRE O2 VOLET DE TRAVAIL <<insérer le numéro et le nom du volet de travail>>

Nom du soumissionnaire			
Numéro de référence du contrat assigné par le soumissionnaire			
Nom de l'organisation			
Titre du projet			
Coordonnées du client	Nom et titre de la personne-resource du client		
	Coordinnées (numéro de téléphone et adresse de courriel)		
	Valeur du projet pour le soumissionnaire		
	Dates de début et de fin du projet (de mm/aaaa à mm/aaaa) pour le temps consacré au projet par le soumissionnaire		
	Aperçu du projet du client et rôle du soumissionnaire dans le projet		
Liste des catégories de ressources (au moins trois) indiquées dans le critère O1 qui faisaient partie du projet simultanément et pendant au moins six mois. Remarque : si une catégorie de ressources désignée n'est pas la même qu'une catégorie de ressources désignées à l'exigence O1, n'a pas été justifiée précédemment dans l'exigence O1/C1, le soumissionnaire doit fournir des justifications à l'appui de 60 % des tâches connexes qui ont été énumérées dans l'Énoncé des travaux pour la catégorie de ressources.		catégorie de ressources	
Le projet de référence a été réalisé au cours des cinq années avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière, soit la période du 31 mai 2011 au 5 juillet 2016, qui représente maintenant plus de cinq ans ou devait être en cours pendant au moins 12 mois avant la date de clôture originale des soumissions ou de la prorogation de cette dernière.		<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	
La valeur du projet était d'au moins 2 000 000 \$		<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	